

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 04 Novembre 2024

Session ordinaire

(soumis à l'approbation du prochain conseil communal)

Heure de début : 19H00 - Heure de fin : 21H30

Participants :

Titulaires présents : Mrs Mmes JURETTIGH Arnaud, BELUCHE Olivia, LETELLIER Dominique, TRIQUENOT Caroline, GAVOILLE Olivier, FRANCOIS Hélène, STAEHLI Freddy, DURPOIX Adeline, DIDIER Philippe, GUILBERT Denis.

Animateur :

Mme CARAVATI-BRESSON Maryline

Secrétaire de séance :

Mme BELUCHE Olivia

Procurations :

DUDORET Annabel a donné procuration à BELUCHE Olivia

ROCH Lucie a donné procuration à TRIQUENOT Caroline

Le quorum est atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer en exécution des articles L. 2121-7 et L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024
2. Convention entre la Commune et SFR pour implantation antenne relais SFR
3. Convention Fondation 30 Millions d'Amis/Chats libres année 2025 : prise en charge frais stérilisation
4. Encaissement chèque de ristourne UP Déjeuner et reversement à l'amicale du personnel
5. Recensement des chemins communaux
6. Organisation de fin d'année

Relevé des avis ou des décisions :

1 -Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024

Les membres de l'assemblée délibérante approuvent le procès-verbal du 30 septembre 2024 à l'unanimité.

2 - Convention entre la Commune et SFR pour implantation antenne relais SFR

Madame la Maire donne des précisions sur la demande d'installation d'une antenne relais de la Société Française De Radiotéléphone (SFR) qui avait déjà été acceptée par le Conseil Municipal.

En effet, elle propose de fixer le montant du loyer annuel à 4000€ HT révisable annuellement sur la base d'une augmentation de 2%.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Mme la Maire à signer la convention et tout document nécessaire à cette affaire.

3- Convention Fondation 30 Millions d'Amis/Chats libres année 2025 et prise en charge frais stérilisation :

Madame la Maire revient sur la problématique du nombre de chats errants sur le territoire communal.

Afin d'améliorer la situation et comme les années passées, elle propose de poursuivre l'action effectuée par la bénévoles en finançant la stérilisation de 15 chats au titre de l'année 2025.

Le reste à charge pour la Commune serait de 750€ puisque l'autre partie des frais serait prise en charge par l'association 30 Millions d'Amis.

L'assemblée délibérante vote à l'unanimité en faveur de cette opération, accepte de financer la stérilisation de 15 chats et autorise Madame la Maire à signer la convention avec la Fondation 30 Millions d'amis au titre de l'année 2025.

4- Encaissement chèque de ristourne UP Déjeuner et reversement à l'amicale du personnel

Madame la Maire demande à l'assemblée délibérante son accord afin d'accepter les chèques de ristournes de la société UP Déjeuner pour des montants de 11.24€ et 72.43€ correspondants aux chèques perdus ou périmés et demande à ce qu'ils soient reversés à l'Association "Amicale du Personnel".

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise la Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

5 - Recensement des chemins communaux

Mme TRIQUENOT informe le Conseil Municipal avoir réceptionné une demande du Conseil Départemental pour le recensement des chemins ruraux sur le territoire de la Commune.

Elle demande aux élus leur participation pour réaliser cette opération et leur distribue les plans à contrôler.

6 – Organisation de fin d'année

- Rappel : Lundi 11 novembre : la cérémonie aura lieu devant Monument aux Morts à 11h00.
- Samedi 14 décembre aura lieu la distribution des colis aux anciens, la constitution des équipes est décidée.
- Samedi 11 janvier 2025 : auront lieu les vœux du Maire

7- Points divers :

Encaissement chèque excédent de versement taxe foncière :

Madame la Maire informe l'assemblée délibérante avoir reçu un chèque de 67€ du Trésor Public en remboursement d'un trop versé sur la taxe foncière et demande à pouvoir l'encaisser sur le compte de la Commune. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'opération.

Régularisation de l'affaire d'échange de parcelles entre la Commune et Mr Mme NEVERS :

Madame la Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la procédure d'échange de parcelles et terrains entre la Commune et Mr Mme NEVERS. Elle propose, comme il est d'usage, que les frais notariaux soient pris en charge à hauteur de 50% par les deux parties. L'assemblée délibérante accepte à l'unanimité.

Semaine de sensibilisation organisée par la Communauté de Communes du Pays de Lure (CCPL) :

Madame la Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'organisation d'une Semaine Propre par la CCPL la semaine du 25 novembre 2024 et communique le programme.

Rappel pour les usagers des formalités pour les demandes de travaux :

Madame la Maire propose de faire un rappel, à destination des habitants de la Commune, sur le prochain bulletin d'information, des formalités de dépôt de demandes d'autorisations de travaux en Mairie. L'assemblée délibérante donne son accord à l'unanimité.

Fin de la séance : 21h30

La secrétaire de séance,

BELUCHE Olivia



La Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Maryline Caravati-Bresson". The signature is fluid and cursive, written over a horizontal line.

CARAVATI-BRESSON Maryline